

Un pacte pour réformer la fiscalité

LE COMMENTAIRE D'AUGUSTIN LANDIER ET DAVID THESMAR

En se déclarant « opposé à la taxation des plus-values sur la résidence principale », le chef de l'Etat vient d'enterrer face à l'hostilité de ses troupes l'un des « ballons sonde » lancés par Christine Lagarde. Ce microdébat (on parle de moins de 5 % des impôts) illustre bien l'absurdité de notre fiscalité actuelle, illisible, mitée de niches et injuste. L'idée généralement répandue est qu'il faut « sanctuariser » la résidence principale. Pourtant, celle-ci est déjà taxée, bien qu'un peu moins que le reste du patrimoine, sous forme de taxe foncière, de droits de succession et de « frais de notaire » (une taxe en fait perçue par l'Etat). Au total, si l'on rapporte les résidences principales à leur fraction dans le patrimoine global des ménages, on peut estimer la pression fiscale s'exerçant sur elles à environ 15-20 milliards d'euros. Mais elle s'exerce de manière complexe et arbitraire, en contradiction avec la rationalité économique. Les « frais de notaire » s'appliquent au prix du bien acheté (à hauteur de 5 %), au lieu des plus-values. De fait, ils taxent donc les transactions, mais de manière aveugle et injuste. Une taxation sur les plus-values aurait le double avantage de refroidir la spéculation, en s'appliquant plus fortement dans les périodes haussières, et d'épargner ceux qui « perdent » au jeu de l'immobilier. La taxe foncière, quant à elle, est calculée (pour simplifier) à partir de la valeur de marché du bien... en 1970. Au total, déplacer l'ensemble de la fiscalité de la résidence principale sur les seules plus-values ne serait donc pas le « nonsens économique » que dénonçait Jean-François Copé. On aurait une fiscalité plus simple, plus transparente, plus juste et plus efficace contre les bulles. Le reste de la fiscalité du patrimoine fourmille d'exemples tout aussi déconcertants. Par exemple, le plan d'épargne

quée, alors que le PEA encourage l'épargne en actions. Le Livret A encourage l'épargne liquide, alors que l'assurance-vie subventionne l'épargne bloquée. Landais, Piketty et Saez ont raison : la refonte de notre fiscalité constitue un immense gisement de valeur collective.

Pour convaincre des électeurs que l'histoire a fini par rendre soupçonneux, il faut construire un programme liant organiquement la transition vers une fiscalité moderne et le contrôle des dépenses publiques.

Alors, pourquoi est-ce si difficile de s'y attaquer ? Un point de vue répandu veut que, selon l'adage parlementaire, dans chaque niche il y ait un chien et il est difficile en pratique de dédommager les perdants. Dans ces conditions, la réforme ne pourra se faire que dans le cadre d'un mandat présidentiel. Sa formulation devra gérer deux blocages politiques profonds, rarement explicités comme tels. Le premier est un creusement intenable des inégalités entre générations. On le sait : dans l'économie de la connaissance, il vaut mieux taxer le capital immobilier que le talent. Or, la génération 1968 s'appuie sur son poids électoral (l'électeur médian a plus de 50 ans) pour préserver un régime de retraite avantageux et des gains patrimoniaux historiquement exceptionnels. Les jeunes, eux, héritent de plus en plus tard, font face à des prix immobi-

liers élevés et savent que leurs retraites seront maigres.

Le second blocage est que le débat sur la fiscalité est indissociable de celui sur la dépense publique. Après trente-cinq ans de déficit public, les électeurs sont sceptiques sur la capacité de l'Etat à se

réformer, à faire des choix entre les dispositifs efficaces et ceux qui ne le sont pas. Ils veulent que la réforme débouche sur des gages de réduction de dépense, pas des impôts supplémentaires. Pour convaincre des électeurs que l'histoire a fini par rendre soupçonneux, il faut construire un programme liant organiquement la transition vers une fiscalité moderne et le contrôle des dépenses publiques. Sur cette capacité à lier les deux dimensions, la gauche n'est pas crédible, alors que la droite l'est davantage. S'ils veulent faire avancer leur programme de simplification des impôts, MM. Landais, Piketty et Saez devraient probablement conseiller l'UMP.

Augustin Landier est professeur de finance à la Toulouse School of Economics et David Thesmar à HEC.